



Apprentissage conduite

Par Silvain

Bonjour à tous

Ma petite fille a pris une quinzaine de leçons dans une auto-école; le moniteur l'a fait conduire essentiellement sur des routes de campagne, elle tenait le volant mais jamais aucune manoeuvre, on ne lui a jamais fait prendre la marche arrière par exemple! Par ailleurs les leçons étaient fixées

un peu n'importe quand .

Elle en a eu marre et a changé d'auto- école et là, l'apprentissage était beaucoup plus sérieux et suivi jusqu' à ces dernières semaines où on lui annonce qu'il n'y a plus de place et que sa prochaine leçon ne pourrait avoir lieu avant 5 semaines! Etre plusieurs semaines sans conduire lors de l'apprentissage, je ne suis pas sûr que ce soit bénéfique? et quand même curieux que l'auto-école n'organise pas mieux son planing?

Merci de me dire ce que vous en pensez. Bonne journée

Par kang74

Bonjour

J'en dis que si vous n'avez pas de contrat obligeant l'auto -ecole à prendre votre fille chaque semaine, elle est en droit de gérer son planning et ses priorités comme elle le souhaite ((congés des moniteurs, priorité aux personnes qui sont apte à passer l'examen etc)

Vu que c'est la deuxième auto-ecole que vous faites, et qu'elle ne semble pas vous satisfaire non plus (le moniteur, avant les man?uvres, doit faire en sorte que votre fille sache contrôler son véhicule : c'est plus ou moins long selon les aptitudes de chacun), je vous invite à proposer la possibilité de conduite supervisée par vous même, qui ne sera possible que si votre fille est apte un minimum à conduire .

Par yapasdequoi

Bonjour,

Je confirme que vous ne pouvez exiger que l'application du contrat : s'il n'est pas précisé un rythme des leçons, il faut s'en tenir aux possibilités proposées par l'auto-école.

Chaque élève est différent : moi j'étais nulle et il m'a fallu de nombreuses heures dans un apprentissage classique, mais à mon tour j'ai pu contribuer à l'apprentissage de mon fils en conduite accompagnée, ce qui a été également un succès.

En complément, je vous met ce lien sur la conduite accompagnée qui répond peut être mieux à votre besoin.

[url=https://www.securite-routiere.gouv.fr/passer-son-permis-de-conduire/conduite-accompagnee]https://www.securite-ro
utiere.gouv.fr/passer-son-permis-de-conduire/conduite-accompagnee[/url]

Toutefois, vous verrez que l'on ne peut pas se passer totalement de l'auto-école, et que la conduite accompagnée demande une grande disponibilité du conducteur accompagnant.

Par Nihilscio

Bonjour,

Certaines auto-écoles disposent d'un simulateur. C'est plus rassurant pour commencer.